

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 janvier 2013

Benoît HAMON se rendra demain à Chanteloup-les-Vignes (78) avec Naïma CHARAÏ, présidente de l'Acsé, pour valoriser l'engagement des acteurs de l'ESS en faveur de l'emploi et de l'insertion des publics en difficulté dans les Zones Urbaines Sensibles.

Benoît HAMON, ministre délégué en charge de l'Economie sociale et solidaire et de la consommation, visitera demain à Chanteloup-les-Vignes (78) l'entreprise d'insertion du Relais Val-de-Seine, la crèche associative Baby-Loup ainsi que l'association culturelle AVEC.

Ces trois structures contribuent à la cohésion sociale d'une commune classée en ZUS où cohabitent 58 nationalités, et illustrent la diversité et l'utilité sociale du monde de l'économie sociale et solidaire.

Programme:

14h30 – 15h15 Visite du Relais Val-de-Seine (ateliers de tri et de recyclage textile)

Echanges avec les salariés

15h20 Point presse - 15, rue Panhard Levassor 78570 Chanteloup-les-Vignes.

Benoît HAMON sera accueilli par Pierre DUPONCHEL, PDG du Relais France, pour effectuer la visite du site du Relais Val de Seine, entreprise membre du groupement « Le Relais » et constituée sous forme de SCOP (société coopérative et participative).

Le Relais est le premier opérateur de collecte et de valorisation des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) avec 80 000 tonnes collectées par an (dont 90% valorisées).

Particulièrement attentif au développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire qui se sont investies avec succès dans les filières de collecte, de tri et de réemploi des déchets, Benoît HAMON échangera





avec les salariés du Relais sur leur intervention dans la chaine de valorisation du textile, dans le cadre d'une véritable filière industrielle performante et créatrice d'emplois.

17h00 Visite de Baby-Loup

Echanges avec les salariés, bénévoles et parents du quartier à la crèche, en présence de la presse - 12, place du Trident 78570 Chanteloup-les-Vignes.

La crèche associative Baby-Loup a été fondée en 1991 en plein cœur de la cité de la Noé, en concertation avec les familles de la ville. Elle propose un mode d'accueil solidaire et innovant pour la petite enfance, visant deux objectifs principaux :

- Prise en charge précoce des jeunes enfants dans un quartier en grandes difficultés économique et sociale.
- œuvrer pour l'autonomie des femmes de milieux populaires, leur insertion et leur maintien dans l'emploi, à travers la garantie d'un accueil pour leurs enfants et un accompagnement à la formation professionnelle dans le domaine de la petite enfance pour les salariées de la structure.

Depuis sa création, la structure a permis à 35 femmes du quartier d'obtenir un diplôme d'Etat relatif à l'accompagnement de la petite enfance.

17h50 - 18h30

Visite de l'association culturelle AVEC Echanges avec les bénévoles et les salariés 8, rue des Petits Pas 78 570 Chanteloup-les-Vignes

Implantée en plein cœur du quartier de la Noé, l'Association pour la Vie Educative et Culturelle emploie 21 salariés et 6 intervenants pour proposer des ateliers de musique, de danse et de théâtre à ses 400 adhérents, tout en poursuivant un objectif de mixité sociale.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON: Anne-Sophie de FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

